

Les Infos de Base

mercredi 12 juillet 2006
volume 9, numéro 28
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive** et **la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

1 État de la publication

Remplacement du support cédérom par le DVD

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

3 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 28 du 12 juillet 2006. Les modifications apportées par L.Q. 2006, c. 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 25, 26, 27, 28, 30, 31, 32, 33 et 34 et entrées en vigueur au 12 juillet 2006 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 12 juillet 2006 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 28 du 12 juillet 2006, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 27 du 8 juillet 2006. Tous les règlements sous M-35 et M-35.1 qui sont encore en vigueur se retrouvent maintenant sous l'alphanumérique M-35.1 et ils ont fait l'objet d'une renumérotation complète publiée dans le Tableau des modifications et Index sommaire du 1^{er} avril 2006.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 27 juillet 2006 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998

au fascicule n° 26 du 28 juin 2006, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 40 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 25 du 22 juin 2006.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2006.

L'*Infobase Lois du Canada*, la *Statutes of Canada Infobase*, l'*Infobase Règlements du Canada*, la *Regulations of Canada Infobase*, l'*Infobase Lois annuelles du Canada*, la *Annual Statutes of Canada Infobase*, sont à jour au 31 août 2004.

Remplacement du support cédérom par le DVD

Comme vous le savez, la collection *Accès Légal* est actuellement regroupée sur 3 cédéroms. Nous prévoyons excéder l'espace disponible sur nos cédéroms d'ici l'automne. Nous avons donc décidé de régler une fois pour toutes les problèmes d'espace en transférant toutes les infobases de nos 3 cédéroms sur un seul DVD.

Dans l'éventualité où il ne vous serait pas possible d'utiliser le format DVD pour consulter *Accès Légal*, nous vous prions de nous en aviser. Selon la demande, nous pourrions conserver un format cédérom pour une certaine période de transition.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, L.R.Q., c. **A-19.1**, aa. 113, 130, 136.1.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2006, c. 31, aa. 1-3.

Loi sur les centres financiers internationaux, L.R.Q., c. **C-8.3**, aa. 1, 2, 4, 6, 7, 7.2, 9, 14, 53, 68, 69.1.2, 73.

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

- Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2006, c. 13, aa. 1-12.
- Charte de la Ville de Longueuil*, L.R.Q., c. **C-11.3**, ann. C, a. 46.
- Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal*, L.Q. 2006, c. 31, a. 4.
- Charte de la Ville de Montréal*, L.R.Q., c. **C-11.4**, aa. 17.1, 130.3, 151.6, ann. C, a. 122.
- Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal*, L.Q. 2006, c. 31, aa. 5-8.
- Charte de la Ville de Québec*, L.R.Q., c. **C-11.5**, aa. 32, 114, 117.1, ann. C, a. 159.
- Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal*, L.Q. 2006, c. 31, aa. 9-12.
- Loi sur les cités et villes*, L.R.Q., c. **C-19**, aa. 73.2, 105, 105.4, 107.14, 108.2, 116, 328, 458.13, 468.51, 477, 477.1, 477.2, 487.1, 487.3, 544, 569, 571.
- Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal*, L.Q. 2006, c. 31, aa. 13-29.
- Code municipal du Québec*, L.R.Q., c. **C-27.1**, aa. 165.1, 176, 176.4, 269, 431, 620, 646, 960.1, 961, 961.1, 966.2, 979.1, 979.3, 1061, 1063, 1094, 1104.
- Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal*, L.Q. 2006, c. 31, aa. 30-46.
- Communauté métropolitaine de Montréal*, L.R.Q., c. **C-37.01**, aa. 171.1, 172.
- Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal*, L.Q. 2006, c. 31, aa. 47, 48.
- Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec*, L.R.Q., c. **C-37.02**, aa. 161.1, 162, 163.
- Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal*, L.Q. 2006, c. 31, aa. 49-51.
- Loi sur les dettes et les emprunts municipaux*, L.R.Q., c. **D-7**, aa. 15, 15.1.
- Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal*, L.Q. 2006, c. 31, aa. 52, 53.
- Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre*, L.R.Q., c. **D-7.1**, aa. 4, 15, annexe.
- Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2006, c. 13, aa. 13-15.
- Loi sur le développement et l'organisation municipale de la région de la Baie James*, L.R.Q., c. **D-8.2**, a. 40.3.
- Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal*, L.Q. 2006, c. 31, a. 54.
- Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, L.R.Q., c. **E-20.001**, aa. 35, 81.1, 82, 83, 84, 88, 97, 102, 103, 104.1, 106, 107, 108, 115, 115.1, 116.1, 118.1.
- Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal*, L.Q. 2006, c. 31, aa. 55-71.
- Loi sur la fiscalité municipale*, L.R.Q., c. **F-2.1**, aa. 1, 68, 223, 232.2, 234, 235, 243.6.1, 244.7.1, 244.30, 244.32, 244.36.1, 244.37, 244.39, 244.40, 244.41, 244.42, 244.49.0.1-244.49.0.4, 244.49.1, 244.50, 244.52, 244.58, 244.60, 253.49, 253.54.1, 253.59, 256, intitulé du chapitre XVIII.1, 261.1, 261.4, 261.5, 261.5.1-261.5.19, 262, 263.
- Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal*, L.Q. 2006, c. 31, aa. 72-102.
- Loi sur les immeubles industriels municipaux*, L.R.Q., c. **I-0.1**, aa. 6.0.1, 6.0.2.
- Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal*, L.Q. 2006, c. 31, a. 103.
- Loi concernant l'impôt sur le tabac*, L.R.Q., c. **I-2**, aa. 7.1.1, 9.2.1, 13.1.1, 14, 14.1, 14.2, 14.3, 15.
- Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2006, c. 13, aa. 16-23.
- Loi sur les impôts*, L.R.Q., c. **I-3**, plusieurs articles.
- Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2006, c. 13, aa. 24-228.
- Loi sur la justice administrative*, L.R.Q., c. **J-3**, ann. II.
- Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal*, L.Q. 2006, c. 31, a. 104.
- Loi sur le ministère du Revenu*, L.R.Q., c. **M-31**, aa. 17.3, 17.5, 30.3, 34.2, 38, 60.2.
- Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2006, c. 13, aa. 229-234.
- Loi sur la police*, L.R.Q., c. **P-13.1**, aa. 56, 66, 126, 128, 194, 199, 236, 239, 244, 253, 255.1-255.11.
- Loi modifiant la Loi sur la police*, L.Q. 2006, c. 33, aa. 1-11.
- Loi sur la protection de la jeunesse*, L.R.Q., c. **P-34.1**, a. 72.11.
- Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2006, c. 34, a. 39 (partie).
- Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec*, L.R.Q., c. **R-5**, a. 37.4.
- Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2006, c. 13, a. 235.
- Loi sur la Régie du logement*, L.R.Q., c. **R-8.1**, aa. 32, 51, 54.12, 54.13.
- Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal*, L.Q. 2006, c. 31, aa. 105-108.
- Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics*, L.R.Q., c. **R-10**, ann. I, II.1.
- Modifications aux annexes I et II.1 de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et à l'annexe II de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement*, C.T. 203812 du 06-06-06, (2006) 138 G.O. 2, 2613, aa. 1, 2.
- Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement*, L.R.Q., c. **R-12.1**, ann. II.
- Modifications aux annexes I et II.1 de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et à l'annexe II de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement*, C.T. 203812 du 06-06-06, (2006) 138 G.O. 2, 2613, a. 3.
- Loi sur les sociétés de placements dans l'entreprise québécoise*, L.R.Q., c. **S-29.1**, a. 12.

Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2006, c. 13, a. 236.

Loi sur les sociétés de transport en commun, L.R.Q., c. **S-30.01**, aa. 124.1, 125.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2006, c. 31, aa. 109, 110.

Loi sur la taxe de vente du Québec, L.R.Q., c. **T-0.1**, aa. 336, 386, 388.4, 458.2, 528, 677.

Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2006, c. 13, aa. 237-240;

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2006, c. 31, aa. 111, 112.

Loi sur les villages nordiques et l'Administration régionale Kativik, L.R.Q., c. **V-6.1**, aa. 227, 398.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2006, c. 31, aa. 113, 114.

Code civil, L.Q. **1991, c. 64**, a. 132.1.

Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2006, c. 34, a. 76.

Loi assurant la mise en oeuvre de la Convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale et modifiant diverses dispositions législatives en matière d'adoption, L.Q. **2004, c. 3**, a. 8.

Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2006, c. 34, a. 77.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. **2005, c. 6**, aa. 17.1-17.5, 90, 92.1-92.7, 103, 107, 111-111.3, 249.1.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2006, c. 31, aa. 118-124.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Délégation de pouvoirs par le président-directeur général de l'Autorité des marchés financiers, [R.R.Q., c. **A-33.2**,

Décision 2006-PDG-0138, (2006) 138 *G.O.* 2, 2991], nouveau.

Délégation de pouvoirs par le président-directeur général de l'Autorité des marchés financiers, [R.R.Q., c. A-33.2, r. 6.1], remplacé.

Délégation de pouvoirs par le président-directeur général de l'Autorité des marchés financiers, Décision 2006-PDG-0138, (2006) 138 *G.O.* 2, 2991.

Règlement sur les casques protecteurs, [R.R.Q., c. **C-24.2**, r. 0.03], titre, aa. 2, 2.1, 3.

Règlement modifiant le Règlement sur les casques protecteurs pour motocyclistes, cyclomotoristes, motoneigistes et leurs passagers, D. 660-2006 du 28-06-06, (2006) 138 *G.O.* 2, 2986, aa. 1-4.

Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels, [R.R.Q., c. **C-26**, r. 1.1], a. 1.24.

Règlement modifiant le Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels, D. 643-2006 du 28-06-06, (2006) 138 *G.O.* 2, 2983, a. 1.

Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers, [R.R.Q., c. **I-0.2**, r. 5].

Fin d'effet des articles 59-63.

Règlement sur les qualités minimales requises pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police, [R.R.Q., c. **P-13.1**, D. 599-2006 du 28-06-06, (2006) 138 *G.O.* 2, 2967], nouveau.

Règlement sur le captage des eaux souterraines, [R.R.Q., c. **Q-2**, r. 1.3], a. 57.1.

Règlement modifiant le Règlement sur le captage des eaux souterraines, D. 647-2006 du 28-06-06, (2006) 138 *G.O.* 2, 2985, a. 1.

Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription, [R.R.Q., c. **V-1.1**, r. 0.1.001], a. 6.2.

Erratum, (2006) 138 *G.O.* 2, 3111.

Règlement sur la motoneige, [R.R.Q., c. **V-1.2**, r. 1], a. 31.

Règlement modifiant le Règlement sur les casques protecteurs pour motocyclistes, cyclomotoristes, motoneigistes et leurs passagers, D. 660-2006 du 28-06-06, (2006) 138 *G.O.* 2, 2986, a. 5.

Règlement sur les véhicules tout terrain, [R.R.Q., c. V-1.2, r. 2], a. 3.

Règlement modifiant le Règlement sur les casques protecteurs pour motocyclistes, cyclomotoristes, motoneigistes et leurs passagers, D. 660-2006 du 28-06-06, (2006) 138 *G.O.* 2, 2986, a. 6.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.